

France : à la barre, Charles Onana se défend de nier le génocide des Tutsi au Rwanda

AFP, 8 octobre 2024

L'auteur franco-camerounais Charles Onana s'est défendu lundi devant le tribunal correctionnel de Paris d'avoir nié le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, en évoquant un « fait incontestable ».

« *Je ne nie pas du tout le génocide et je ne le ferai jamais* », a déclaré à la barre M. Onana, jugé à partir de lundi pour contestation de l'existence d'un crime contre l'humanité.

Il a ajouté considérer « *le génocide contre les Tutsi comme étant un fait incontestable* », déplorant qu'« *on me prête des intentions qui ne sont pas les miennes* ».

Dans un livre paru en octobre 2019 et intitulé « *Rwanda, la vérité sur l'opération Turquoise. Quand les archives parlent* », M. Onana affirme que « *le conflit et les massacres du Rwanda n'ont rien à voir avec le génocide des Juifs !* », évoquant entre guillemets « *le dogme ou l'idéologie*

du "génocide des Tutsi" ».

« *La thèse conspirationniste d'un régime hutu ayant planifié un "génocide" au Rwanda constitue l'une des plus grandes escroqueries du XX^e siècle* », ajoute-t-il.

Depuis 2017, la loi sur la liberté de la presse punit le fait de nier, minorer ou banaliser de façon outrancière tous les génocides reconnus par la France, et pas seulement celui des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Affirmant avoir réalisé un « *travail de politologue* », M. Onana a expliqué faire la différence « *entre les civils tutsi qui ont été victimes d'un génocide et des rebelles qui mènent une action violente et qui ont conquis le pouvoir par la force des armes* », en référence au Front patriotique rwandais, le FPR, toujours au pouvoir à Kigali.

Pour justifier la qualification d'« *escroquerie* » pour parler de la « *planification* » du génocide, pour-

tant reconnue par plusieurs juridictions en France et à l'étranger, M. Onana affirme qu'elle renvoie au FPR, « *qui le met en avant dès le mois d'avril 94* » sans « *en apporter la preuve* ».

Et d'insister sur l'« *offensive me-*

née par le FPR pour renverser le régime au pouvoir » à l'époque, comme « *déclencheur* » des événements qui ont suivi.

Le procès se poursuit toute la semaine.